



## **HONTE A LA DIRECTION DU PALACE « 5 CODET »!!**

### **AU LIEU DE REGULARISER DANS LE CADRE DE LA LOI, LE DIRECTEUR DE L'HOTEL PREFERE LIVRER A LA POLICE SES PLONGEURS SANS-PAPIERS !**

Comme grand nombre d'Hôtels, Cafés, Restaurants, l'Hôtel-Spa de Luxe 5 Etoiles « 5 Codet » (5 rue Codet, Paris 7<sup>e</sup>) emploie, à deux pas des ministères, depuis plusieurs années trois travailleurs sans-papiers comme plongeurs, un métier pénible « en tension » (considéré en manque de main d'oeuvre). En toute connaissance de cause, l'Hôtel « 5 Codet » a volontairement abusé de la vulnérabilité de ces travailleurs précaires.

Depuis 2012, la Circulaire Valls donne la possibilité aux entreprises de faire régulariser leurs travailleurs sans-papiers sous certaines conditions.

La plupart des Hôtels, Cafés, Restaurants jouent le jeu, appliquent la circulaire et font les démarches nécessaires à la régularisation quand ils sont sollicités par notre organisation syndicale ou par les salariés eux-mêmes.

Le Syndicat National des Hôteliers, Restaurateurs, Cafetiers, Traiteurs (SYNHORCAT) a d'ailleurs, à plusieurs reprises, communiqué sa position favorable à la régularisation de ces travailleurs et encouragé ses adhérents à accomplir ces démarches.

La CGT depuis plusieurs semaines a sollicité la Direction de l'Hotel « 5 Codet » afin de remplir les documents nécessaires à la régularisation d'un des salariés de l'Hôtel.

Au lieu de donner suite et régulariser cette situation de travail, le Directeur a fait mine de découvrir la situation de ses deux autres plongeurs sans-papiers, mis fin au contrat de l'un d'entre eux et piégé le deuxième en lui faisant croire qu'il allait l'appuyer dans ses démarches.

Au lieu d'épauler son salarié, il a pris les documents qu'il lui avait demandés, a appelé la Police et a porté plainte contre lui alors qu'il connaissait parfaitement sa situation.

Nous ne pouvons tolérer la violence de cette attitude de délation ! Heureusement Siradiou a été libéré ! Aujourd'hui ces 3 travailleurs se déclarent en grève jusqu'à l'obtention des documents nécessaires à leur régularisation !

**La CGT ne lâchera rien jusqu'à la régularisation !  
Nous demandons au Directeur de l'Hôtel « 5 Codet »  
de faire immédiatement les démarches nécessaires !**

**TOUT TRAVAIL DOIT ETRE RECONNU !  
TOUT TRAVAILLEUR DOIT ETRE RESPECTE !**